



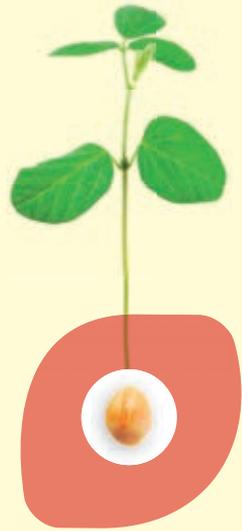
  
**PRODUCTEURS DE  
GRAINS**  
DU QUÉBEC

# S'adapter, ensemble.

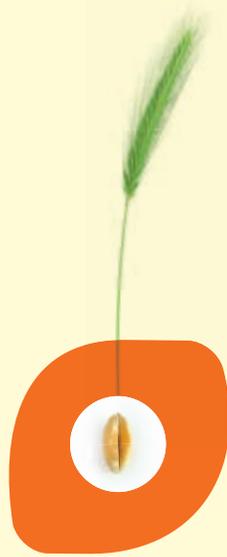
RAPPORT ANNUEL 2023



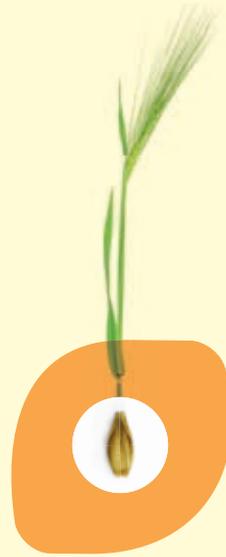
**Maïs**  
Zea Mays



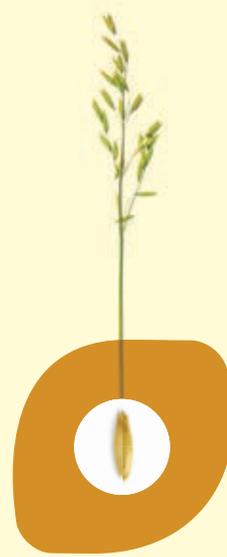
**Soya**  
Glycine max



**Blé**  
Triticum aestivum



**Orge**  
Hordeum vulgare



**Avoine**  
Avena sativa



**Canola**  
Brassica napus

# 2023 en chiffres



**8 845**

productrices  
et producteurs  
de grains

**977 600**

hectares  
ensemencés

**4 838 473**

tonnes de grains  
commercialisées

**2,03**

milliards de dollars  
en valeur de production  
à la ferme

**2,4**

millions de tonnes  
exportées à partir du Québec,  
principalement en Iran,  
aux États-Unis, en Indonésie,  
en Espagne et en Algérie\*

\*Certaines quantités exportées à partir du Québec peuvent cependant ne pas être produites au Québec, mais provenir d'une autre province.



## Table des matières

2023 en chiffres	3
Qui sommes-nous?	6
Structure syndicale	8
Conseil d'administration 2023	9
Secrétariat des groupes affiliés	10
Structure organisationnelle	11
Mot du président	12
Mot du directeur général	14
Direction générale	16
Planification stratégique 2023-2025	17
Communications et vie syndicale	19
Agronomie, recherche et développement	22
Économie	25
Administration et finances	28
Service d'information sur les marchés (SIM)	31
Plan conjoint	34
Rapport de mise en marché des grains 2022-2023	35
Commercialisation des grains au Québec	40

## Qui sommes-nous?

Fondé en 1975 et constitué en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels, l'organisme Producteurs de grains du Québec est formé de 14 syndicats de producteurs de grains. Répartis dans toutes les régions du Québec, ces syndicats représentent plus de 9 500 productrices et producteurs de grains\*. Les Producteurs de grains du Québec travaillent en collaboration avec de nombreuses organisations agricoles du Québec et du Canada, et sont affiliés à l'Union des producteurs agricoles (UPA).

\* Ce nombre représente l'ensemble des productrices et producteurs visés par le Plan conjoint des producteurs de grains du Québec.



# Plan conjoint des producteurs de grains du Québec

Les Producteurs de grains du Québec sont responsables de l'application et de l'administration du Plan conjoint des producteurs de grains de la province depuis son homologation par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) en mai 1982. Le Plan conjoint vise à améliorer la capacité des producteurs de grains de bénéficier d'un environnement d'affaires propice à la rentabilité.

## Notre mission

Avec la mission de promouvoir, défendre et développer de façon collective les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux de ses membres, les Producteurs de grains du Québec se veulent avant tout un lieu de réseautage ayant pour but d'améliorer l'environnement d'affaires des entreprises qu'ils représentent.

## Notre vision

Les Producteurs de grains du Québec sont un regroupement qui unit dans l'action collective des producteurs fiers, responsables, soucieux de développer des entreprises durables et engagés à offrir des produits de qualité en concertation avec leurs partenaires.

## Notre mandat

Par l'entremise d'un travail d'échanges avec les productrices et producteurs de grains, de veille, d'analyse, de concertation et de communication avec l'industrie et les gouvernements, les Producteurs de grains du Québec ont la responsabilité d'agir sur divers leviers économiques et politiques, notamment dans les domaines suivants :

- Information sur les marchés
- Développement de la commercialisation et des marchés
- Recherche, transfert technologique et services-conseils
- Protection financière
- Gestion du risque
- Valorisation de la profession ●

# Structure syndicale

+9 500 productrices et producteurs de grains



14 syndicats affiliés



Assemblée générale annuelle



Conseil d'administration / Conseil exécutif / Direction générale



## Syndicats affiliés

Abitibi-Témiscamingue  
 Centre-du-Québec  
 Chaudière-Appalaches  
 Est du Québec  
 Estrie  
 Lanaudière  
 Mauricie  
 Montérégie Nord  
 Montérégie Ouest  
 Montérégie Sud-Est  
 Outaouais-Laurentides  
 Rive-Nord  
 Saguenay-Lac-Saint-Jean  
 Semences

## Comités de travail

Les Producteurs de grains du Québec ont mis sur pied des comités de travail qui réunissent un nombre restreint d'administrateurs. Ces comités se penchent sur divers sujets d'actualité afin d'élaborer des recommandations au conseil d'administration ou au comité exécutif. Ces comités sont :

- Comité de négociation des grains de semences
- Comité de négociation des grains commerciaux
- Comité consultatif
- Comité des paiements anticipés
- Comité des programmes et politiques économiques (PPE)
- Comité communications, formation et vie syndicale
- Comité recherche, développement et agronomie
- Comité des marchés
- Comité des finances et de vérification
- Comité de mise en candidature
- Comité de liaison – grains biologiques
- Comité des régions
- Comité relève (relancé en 2024)

## Conseil d'administration 2023

Le conseil d'administration des Producteurs de grains du Québec est formé de 15 membres, soit le président de chacun des syndicats affiliés, ainsi que le président des Producteurs de grains du Québec qui est élu par l'ensemble des délégués.

Le rôle des membres du conseil d'administration est d'élaborer les actions et les démarches à entreprendre en vue de répondre aux orientations définies par l'assemblée générale et de voir à la défense et à l'avancement des intérêts des producteurs de grains.



**Christian Overbeek**  
Président



**Sylvain Pion**  
1<sup>er</sup> vice-président  
Producteurs de grains  
Montérégie Sud-Est



**Pierre Murray**  
2<sup>e</sup> vice-président  
Producteurs de grains  
Saguenay-Lac-Saint-Jean



**Alain Gervais**  
4<sup>e</sup> membre du comité exécutif  
Producteurs de grains  
Montérégie Nord



**Guy Sabourin**  
5<sup>e</sup> membre du comité exécutif  
Producteurs de grains  
Outaouais-Laurentides



**Johanne Pagé**  
Administratrice  
Producteurs de grains  
Lanaudière



**Luc Mayer**  
Administrateur  
Producteurs de grains  
Abitibi-Témiscamingue



**Francis Caouette**  
Administrateur  
Producteurs de grains  
Est du Québec



**Ghislain Bélanger**  
Administrateur  
Producteurs de grains  
Chaudière-Appalaches



**Jocelyn Prud'homme**  
Administrateur  
Producteurs de grains  
Montérégie Ouest



**Réjean Laquerre**  
Administrateur  
Producteurs de grains  
Rive-Nord



**Claude Chartier**  
Administrateur  
Producteurs de grains  
Mauricie



**Benjamin Boivin**  
Administrateur  
Producteurs de grains  
Estrie



**André Roussel**  
Administrateur  
Producteurs de semences  
du Québec



**Hubert Soucy**  
Administrateur  
Producteurs de grains  
Centre-du-Québec

## Secrétariat des groupes affiliés

### Abitibi-Témiscamingue

#### David Prince

970, avenue Larrivière  
Rouyn-Noranda (Québec)  
J9X 4K5  
Tél. : 819 762-0833, poste 4312  
Télé. : 819 762-0575  
dprince@upaat.ca

•

### Centre-du-Québec

#### Pier-Yves Desrosiers

1940, rue des Pins  
Nicolet (Québec)  
J3T 1Z9  
Tél. : 819 519-5838, poste 161  
Télé. : 819 415-0858  
pydesrosiers@upa.qc.ca

•

### Chaudière-Appalaches et Rive-Nord

#### Hugo Berthiaume

5185, rue Rideau  
Québec (Québec)  
G2E 5S2  
Tél. : 418 209-9228 poste 221  
Télé. : 418 386-4232  
hberthiaume@quebec.upa.qc.ca

•

### Est du Québec

#### Éric Pagé

284, rue Potvin  
Rimouski (Québec)  
G5L 7P5  
Tél. : 418 723-1939, poste 4108  
Télé. : 418 723-6045  
epage@upa.qc.ca

•

### Estrie

#### Sandy Lalancette

4300, boul. Bourque  
Sherbrooke (Québec)  
J1N 2A6  
Tél. : 819 346-8905, poste 5136  
Télé. : 819 346-2533  
slalancette@upa.qc.ca

•

### Lanaudière

#### Xavier Lacoste

110, rue Beaudry Nord  
Joliette (Québec)  
J6E 6A5  
Tél. : 450 753-7486, poste 223  
Télé. : 450 759-7610  
xlacoste@upa.qc.ca

•

### Mauricie

#### Josée Tardif

230, rue Vachon  
Trois-Rivières (Québec)  
G8T 8Y2  
Tél. : 819 378-4033, poste 249  
Télé. : 819 371-2712  
jtardif@mauricie.upa.qc.ca

•

### Montérégie Nord / Ouest / Sud-Est

#### Mylène Durand

3800, boul. Casavant Ouest  
Saint-Hyacinthe (Québec)  
J2S 8E3  
Tél. : 450 774-9154, poste 5208  
Télé. : 450 778-3797  
mdurand@upa.qc.ca

•

### Outaouais-Laurentides

#### Charles-Antoine Ménard

15, ch. de la Grande-Côte,  
bureau 200  
Saint-Eustache (Québec)  
J7P 5L3  
Tél. : 450 472-0440, poste 4226  
Télé. : 450 472-8386  
camenard@upa.qc.ca

•

### Saguenay- Lac-Saint-Jean

#### Éric Girard

3635, rue Panet  
Jonquière (Québec)  
G7X 8T7  
Tél. : 418 542-2032  
Télé. : 418 542-3011  
egirard@upa.qc.ca

•

### Semences

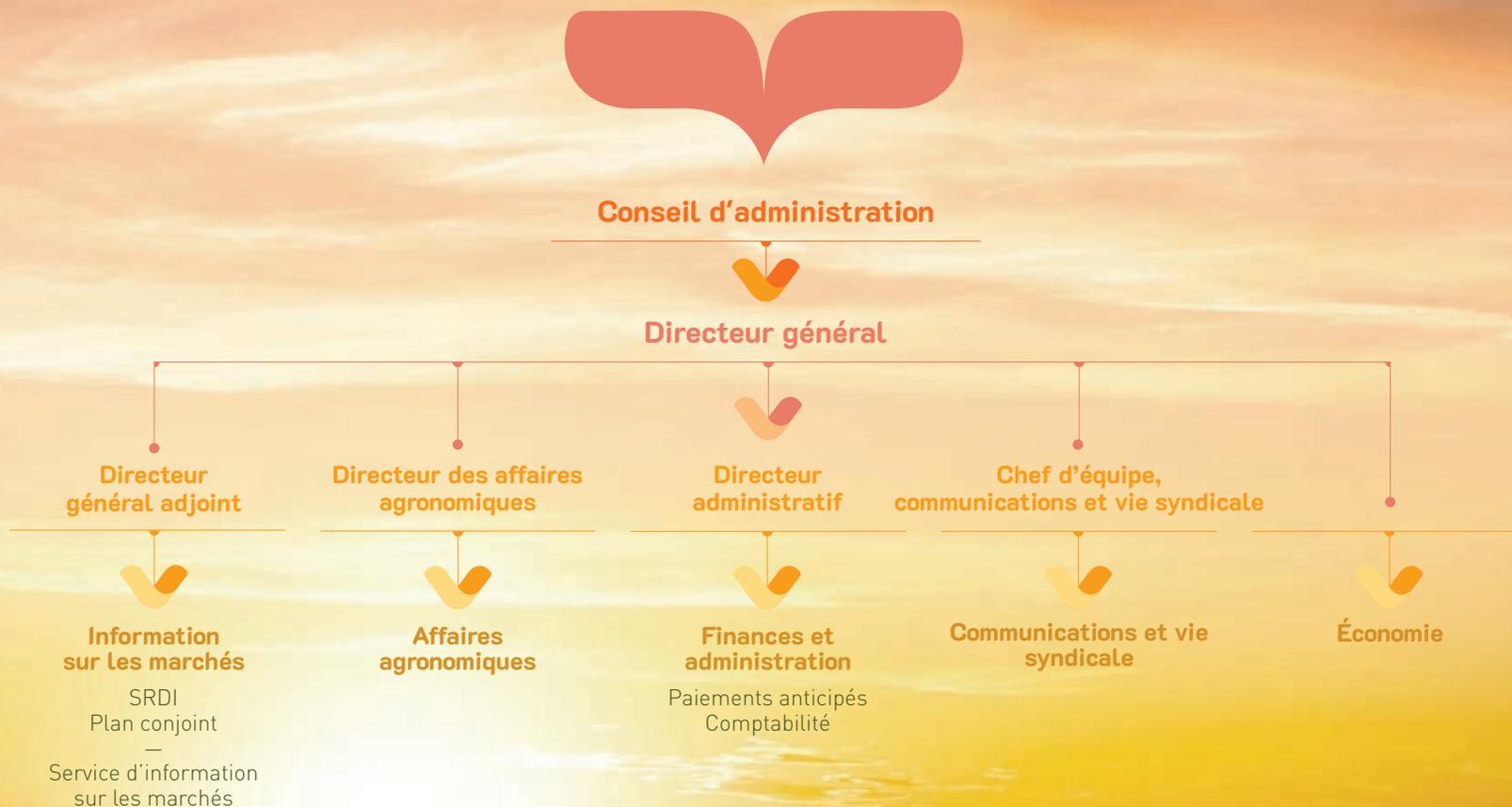
#### Jean Dumont

3800, boul. Casavant Ouest  
Saint-Hyacinthe (Québec)  
J2S 8E3  
Tél. : 450 774-9154, poste 5213  
Télé. : 450 778-3797  
jdumont@upa.qc.ca

•



# Structure organisationnelle



## Mot du président

La dernière année a été plutôt riche en événements. Le grand public s'est particulièrement intéressé à la météo et a pu constater, encore une fois, comment la production agricole est soumise à l'imprévu et aux excès. La météo, loin d'être optimale et toujours pleine de surprises, nous faisait découvrir des impacts insoupçonnés sur nos différentes terres que l'on croyait pourtant bien connaître. L'année 2023 est à ajouter à notre expérience pour améliorer notre gestion du travail du sol, des plantes de couverture, de la fertilisation, du contrôle des ravageurs et des rotations. Il y aura probablement beaucoup de questionnements autour de la place du blé de printemps dans certaines régions.

En sus de notre regard sur nos champs et sur ce que le ciel avait à nous offrir, nous devons aussi garder un œil attentif sur le fléchissement du prix des marchés internationaux et les bouleversements locaux liés à la restructuration de l'industrie porcine et aux opportunités d'exportation vacillantes pour élaborer la meilleure stratégie de mise en marché possible. Tout un défi dans cette nouvelle mouvance. Évidemment, on ne peut se cacher qu'avec une forte inflation du prix des intrants, des équipements et des intérêts, nos décisions visaient davantage à bien gérer le resserrement des marges.

Ce contexte de resserrement financier a certainement influencé comment les producteurs de grains recevaient l'actualité en 2023, c'est-à-dire les nouveautés en matière de politiques agricoles. Je parle ici tout autant de réglementation que de programmes gouvernementaux. Il y a eu des nouvelles positives comme le renouvellement de programmes

importants pour notre secteur. Les premiers qui me viennent à l'esprit sont d'ordre provincial et concernent les initiatives ministérielles en productivité végétale et visant la rétribution des pratiques agroenvironnementales. Je suis convaincu que l'action syndicale jumelée à une collaboration judicieuse avec le gouvernement a permis ce renouvellement de programmes structurants. Bien entendu, en matière de pratiques agroenvironnementales, qui reposent beaucoup sur la confiance, la motivation et l'engagement à long terme, nous avons réitéré le besoin d'avoir une vraie politique à long terme plutôt qu'une série d'initiatives afin de permettre un avancement soutenu de ces pratiques.

Je tiens aussi à signaler le retour du programme de financement permettant le bon fonctionnement de Concertation Grains Québec. Ce regroupement de tous les partenaires du secteur des grains se veut avant tout un lieu de partage d'information et d'idées et de mise en œuvre d'actions concertées pour favoriser le développement structuré des différentes filières reliées à la production de grains.

De son côté le gouvernement fédéral, en collaboration avec le provincial, a annoncé au printemps le nouveau Partenariat canadien pour une agriculture durable 2023-2028, pour des initiatives stratégiques à frais partagés de 367 millions de dollars. Ce partenariat a amené le renouvellement des programmes Prime-Vert et services-conseils qui sont devenus essentiels avec le temps pour notre secteur. Ce sont des leviers incontournables pour poursuivre les efforts en agroenvironnement.



**Christian Overbeek**  
Président

## L'année 2023 était une année pour resserrer les rangs et entretenir une vie associative forte.



Le Partenariat canadien est à la base du renouvellement de nombreux programmes de soutien du revenu agricole et de gestion du risque gérés par la Financière agricole du Québec (FADQ). Malheureusement, il n'y a pas eu de bonifications majeures et il reste encore beaucoup à faire pour que l'un de ces programmes phares, l'assurance récolte (ASREC), réponde mieux aux besoins des fermes d'aujourd'hui et aux excès climatiques plus fréquents. Nos revendications auprès du gouvernement fédéral portaient beaucoup sur l'importance de générer une croissance durable du secteur qui passe par une amélioration de la performance agronomique et pas uniquement environnementale. D'ailleurs à ce sujet, je ne peux passer sous silence nos nombreuses revendications avec nos partenaires canadiens pour que le soutien à la recherche accorde autant d'importance à l'amélioration génétique et agronomique qu'aux performances environnementales. Toutefois, nous tenons à saluer la contribution de ce palier de gouvernement au financement d'activités d'accompagnement et de services-conseils pour l'implantation de cultures de couverture et la gestion de l'azote par l'intermédiaire du programme Agrisolutions climat offert par les Producteurs de grains du Québec (PGQ) et l'Union des producteurs agricoles (UPA). Nous invitons les producteurs à participer à ce programme en 2024.

Le resserrement financier de 2023 a naturellement fait grimper d'un cran l'impatience et la frustration face à la surenchère réglementaire en agriculture. La modification réglementaire aux classes de pesticides pour encadrer les semences traitées devant entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025 demeure contreproductive dans sa forme actuelle. Nous croyons toujours à une approche progressive et bien documentée en matière de gestion des risques liés aux changements pratiques, mais cela ne semble pas faire partie de la vision du ministère de l'environnement. Notre mandat était aussi de faire comprendre aux gouvernements la réalité de l'agriculture d'aujourd'hui. Il y a probablement plus d'une dizaine d'éléments de régulation des cultures qui peuvent être visés par la réglementation et influencer la performance agronomique ou les coûts par un facteur de 1, 2, 3, 4 ou 5 %. Cumulativement, c'est énorme. Mais à la base, chaque point de pourcentage est important pour demeurer compétitif.

C'est donc dans un état d'esprit quelque peu prudent et attentif que les PGQ ont participé à l'exercice de cocréation pour le règlement sur les exploitations agricoles (REA). L'exercice portait notamment sur le phosphore, l'azote et les bandes riveraines. Notre message principal portait sur le besoin d'être plus efficace et de diminuer le temps de travail administratif et les honoraires professionnels dans la gestion des règles déjà en place pour encadrer les activités agricoles. Pour nous, les améliorations supplémentaires souhaitées par le ministère de l'Environnement doivent passer par l'accompagnement et la rétribution. Je porte à votre

attention que les producteurs européens manifestaient en début d'année en expliquant qu'ils sont prêts à relever l'atteinte des objectifs agroenvironnementaux, mais avec les moyens appropriés. Et nous savons que les moyens déjà en place en Europe sont énormes.

L'année 2023 était une année pour resserrer les rangs et entretenir une vie associative forte. Notre volonté de se prendre en main collectivement pour le bien commun est un levier nécessaire pour obtenir toute l'attention des politiciens, du grand public et de nos partenaires. Nos activités collaboratives en développement durable, recherche, information et formation sur la mise en marché de même que la promotion de la profession et de nos produits, en sont un bel exemple. Les PGQ ont le mandat de faire en sorte que chacun trouve sa place et s'exprime au sein des instances dans le but de s'approprier ce besoin d'agir collectivement. Les défis de 2023 seront encore là en 2024 et il s'en ajoutera d'autres. Nos 9 500 producteurs de grains et nos 115 administrateurs ne seront pas de trop pour les relever.

Au nom du conseil d'administration et en mon nom personnel, je tiens à vous remercier sincèrement pour votre soutien au cours de l'année 2023. Nous nous engageons à poursuivre une collaboration constructive avec les gouvernements et les différents acteurs de notre secteur en 2024. ●

**Christian Overbeek**, président



## Mot du directeur général

Le contexte inflationniste a présidé à cette dernière année qui vient de s'écouler. Du côté de la météo, la saison 2023 n'a certainement pas été à la hauteur avec des semis de céréales qui tardaient au printemps à quoi s'ajoutaient de forts vents, de fortes précipitations et un temps plutôt frais, alors qu'un déficit hydrique se présentait un peu plus tard au début de l'été et des conditions beaucoup trop humides pour l'autre portion de l'été. Le Québec se retrouvait donc avec une mauvaise récolte de céréales en 2023. Le maïs et le soya s'en sont sortis beaucoup mieux avec un rendement provincial proche de la moyenne.

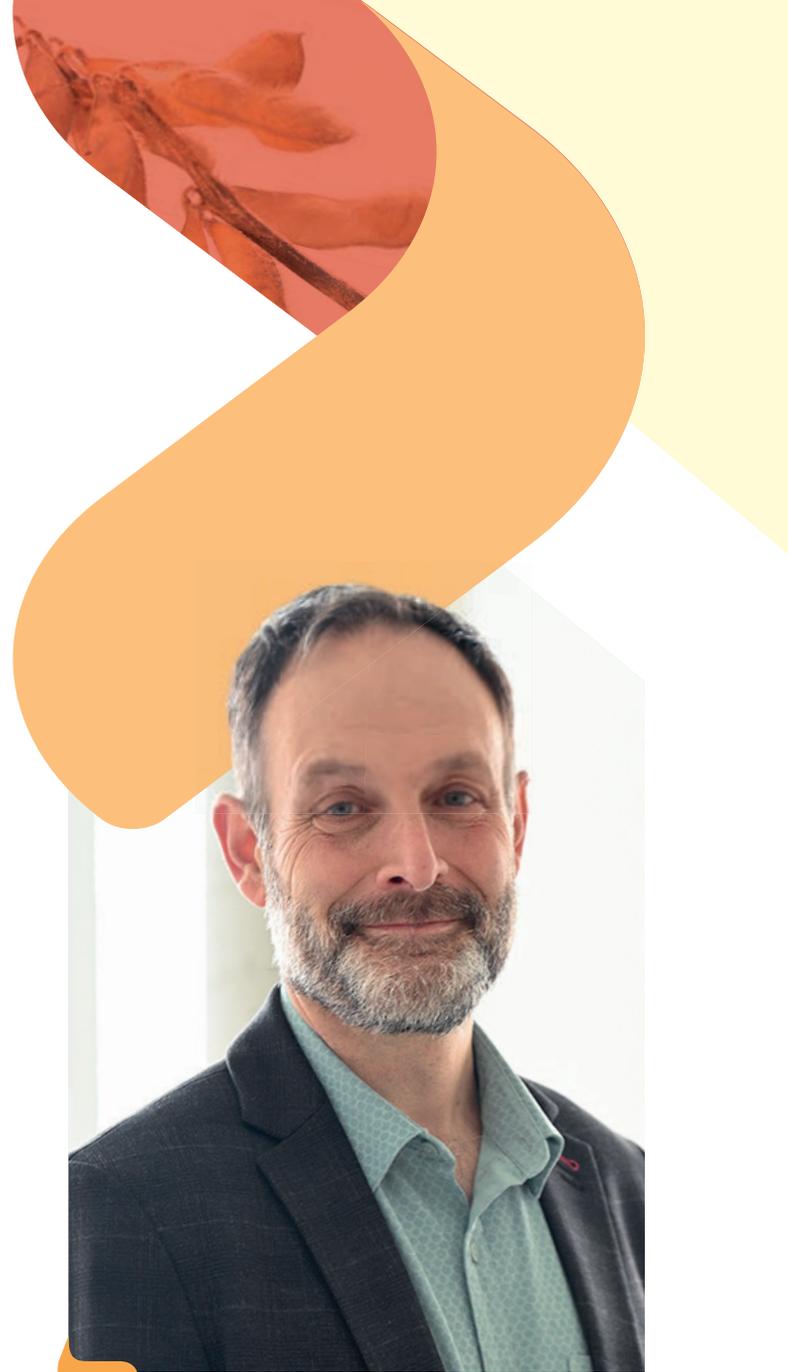
Autre phénomène notable, nous découvriions en mai et en juin que la base locale de notre prix n'avait plus nécessairement de plancher, comme expérimenté avec la restructuration du secteur porcin.

Lorsque la météo se corse, les PGQ se tournent rapidement vers la FADQ afin de s'assurer que tout est en place pour bien suivre les cultures et évaluer les dommages. D'ailleurs, la FADQ a pris un peu plus de temps cette année pour établir l'impact de la baisse de qualité des cultures. L'amélioration de la protection des revenus contre les aléas climatiques passe évidemment par un renforcement plus en profondeur de l'assurance récolte. Nous avons continué à nous impliquer en ce sens dans plusieurs comités. Le dossier avance lentement et il reste beaucoup à faire, mais des améliorations apparaissent peu à peu.

L'année 2023 était sous le signe d'une autre inflation, soit celle des coûts, des risques et du temps de travail, reliée à la réglementation, notamment aux pesticides, à l'encadrement des activités agricoles et

à la politique sur le carbone. Les PGQ ont participé à de nombreux comités et rencontres pour exprimer la nature des impacts de ces réglementations et présenter une approche plus constructive qui permet de maintenir la compétitivité du secteur. Le travail reste intense et soutenu, mais ce renforcement de la réglementation est une menace bien identifiée par les producteurs et nous avons le mandat d'y investir temps et argent.

Soulignons qu'il a été possible de rapatrier les dépenses extraordinaires imposées aux producteurs par l'impact du tarif douanier sur le prix de l'azote au Québec. Seul bémol, le gouvernement tenait malheureusement mordicus à l'offrir sous la forme d'un financement d'un programme d'appui aux pratiques agroenvironnementales. N'oublions pas que l'absence d'accès aux intrants russes cause toujours un coût supplémentaire pour les producteurs de l'Est du Canada.



**Benoit Legault**  
Directeur général

## Le mandat d'offrir des analyses et de l'information sur le marché des grains reste au cœur des activités de l'organisation.



Un autre gain important à souligner est celui du renouvellement de programmes cruciaux pour les producteurs de grains, soit les initiatives ministérielles en productivité végétale et visant la rétribution des pratiques agroenvironnementales, ainsi que les programmes Prime-Vert et services-conseils.

Le mandat d'offrir des analyses et de l'information sur le marché des grains reste au cœur des activités de l'organisation. Les bases locales, fortement volatiles en 2023 dans le contexte de la restructuration de l'industrie porcine et de l'évolution des opportunités d'exportation, combinées à des prix internationaux en dents de scie et baissiers, nécessitent un bon suivi et une bonne compréhension pour établir un budget et un vrai plan de commercialisation.

La baisse du prix des grains relançait l'intervention plus forte du programme ASRA en 2023-2024 pour plusieurs céréales. L'inflation accordée aux prix garantis a été et reste sous haute surveillance de notre côté afin que ces derniers soient représentatifs. Il faut noter que la compréhension de l'évolution des coûts de production est tout aussi importante dans le cadre des décisions prises à la ferme et les PGQ poursuivent leur travail en ce sens.

Les instances des PGQ prenaient aussi un soin particulier à maintenir une image forte de la profession et des producteurs de grains par l'intermédiaire des médias, médias sociaux, interventions en affaires publiques et promotion de la profession. Ceci est aussi important que le renforcement de la culture de collaboration au sein de la profession.

Avoir une image forte et une force de la collaboration, c'est aussi démontrer que la profession et les producteurs se prennent en main pour assurer leur développement. Cela prend la forme d'investissements en argent et en temps dans divers projets d'accompagnement dans le développement des pratiques agricoles, mais aussi en recherche et en amélioration des connaissances par l'entremise d'une implication dans le centre de recherche sur les grains (CÉROM), les grappes agroscientifiques canadiennes et de nombreuses tables de consultation, qui tentent d'améliorer les façons de faire en matière de recherche.

La culture de collaboration se vit avant tout entre producteurs au sein des PGQ, dans le cadre de nos assemblées, comités, soirées d'information, projets et divers outils de communication. Il ne faut toutefois pas sous-estimer le rôle essentiel de celle qui se pratique avec les partenaires de la filière. Concertation Grains Québec, avec ses 16 membres actifs, appuie le développement de filières de

transformation des grains au Québec par des projets et le partage d'informations stratégiques. L'organisme a beaucoup misé sur le développement de la filière boulangère et le renforcement de l'information sur l'état des cultures en 2023. Au niveau canadien, nos partenaires Cereals Canada, Soy Canada, le Conseil des grains du Canada et les Producteurs de grains du Canada ont permis de faire avancer de nombreux dossiers en matière de développement des marchés et d'accès aux marchés et aux nouvelles technologies agricoles.

Pour terminer, j'aimerais souligner que l'équipe des PGQ a mis en œuvre, avec plaisir et engagement, l'ensemble des actions nécessaires à la réalisation des mandats et des objectifs. Ce message ne présente qu'une partie du travail réalisé. Je vous invite donc à prendre connaissance du rapport d'activités pour avoir une meilleure vue d'ensemble. ●

**Benoît Legault**, directeur général



## Direction générale

Apportant un soutien de premier ordre aux membres du conseil d'administration dans la mise en œuvre d'un plan d'action orienté par les 11 résolutions de l'assemblée générale de 2023, la direction générale des Producteurs de grains du Québec (PGQ) a pour mission d'orienter les décisions de l'organisation et d'assurer l'atteinte de ses objectifs.

### Engagés et dévoués toute l'année !

En 2023, les 115 administrateurs des 14 syndicats affiliés aux PGQ ont tenu une cinquantaine de réunions de conseil d'administration. De plus, les syndicats affiliés ont transmis 58 résolutions aux PGQ lors des assemblées générales, et ont fait part de leurs positions et attentes concernant plusieurs dossiers tout au long de l'année. Les PGQ travaillent étroitement avec les secrétaires et dirigeants des syndicats, en participant aux rencontres d'information régionales et à leur assemblée générale. Une journée provinciale annuelle qui ciblait les 115 administrateurs a aussi été organisée pour discuter des principaux enjeux à venir dans le secteur des grains pour les dix prochaines années. L'assemblée générale annuelle, où convergent plus de 250 délégués, est également un moment primordial pour la collaboration avec les producteurs des différentes régions du Québec.



**Benoît Legault**  
Directeur général



**Murielle Cadieux**  
Secrétaire de direction



**Andrée Dupré**  
Adjointe administrative

### Un milieu concerté

Affiliés à l'Union des producteurs agricoles (UPA) depuis près de cinquante ans, les PGQ entretiennent une relation très étroite avec l'organisation. Cette affiliation permet de bénéficier de l'expertise de l'UPA, de sa force politique et de la synergie générée par le regroupement de plusieurs organisations agricoles. Cette relation fait en sorte que les intérêts spécifiques des producteurs de grains soient mis de l'avant dans les orientations de l'UPA.

Collaborant aux activités de divers organismes, les PGQ siègent aux conseils d'administration du Centre de recherche sur les grains (CÉROM) et de Concertation Grains Québec. À l'échelle canadienne, les PGQ travaillent avec plusieurs associations, notamment les Producteurs de grains du Canada, Soy Canada, le Conseil de l'orge du Canada, Cereals Canada, le Conseil des grains du Canada, l'Alliance canadienne des cultures commerciales du Canada, la Table ronde sur l'industrie des grains du Canada et la Table ronde canadienne pour des cultures durables.

### Journée provinciale

Comme de coutume, la Journée provinciale des syndicats affiliés aux PGQ s'est tenue au mois de décembre. Articulé autour de conférences et d'ateliers où les échanges sont à l'honneur, ce rassemblement annuel où sont invités l'ensemble des 115 administrateurs régionaux a été l'occasion de réfléchir sur une variété d'enjeux prioritaires pour le secteur des grains et ce, en se projetant sur les dix prochaines années à venir. ●



# Planification stratégique 2023•2025

	Orientations	Objectifs	Indicateurs
● <b>Image et positionnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Redorer l'image des producteurs de grains auprès du grand public;</li> <li>• Démontrer aux instances que les PGQ sont un pilier (productions animales, consommation humaine et transformation industrielle);</li> <li>• Renforcer les relations avec les acteurs de l'écosystème.</li> </ul>	Améliorer les perceptions envers la production de grains.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Croissance de l'intérêt et de l'appui du grand public;</li> <li>• Mentions/parutions favorables des grains dans les médias nationaux.</li> </ul>
		Maximiser la présence et la proactivité des PGQ auprès des instances gouvernementales.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présences aux événements importants qui interpellent le secteur;</li> <li>• Rencontre avec le bureau du ministre et du sous-ministre (MAPAQ, MELCCFP, MEIE).</li> </ul>
		Assurer le développement de partenariats actifs et constructifs.	Taux de satisfaction envers les partenariats.
● <b>Offre et services aux membres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontrer la valeur ajoutée des PGQ auprès des membres et producteurs de grains;</li> <li>• Répondre efficacement aux besoins des membres et producteurs de grains.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Optimiser les communications auprès des membres;</li> <li>• Arrimer les services offerts aux besoins des membres;</li> <li>• Contribuer à une vie syndicale active et durable.</li> </ul>	Taux de satisfaction envers la vie syndicale, les services reçus et les actions posées par les PGQ.
		Assurer l'adéquation entre le nombre de dossiers et la capacité des ressources.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Arbre décisionnel implanté et utilisé par les ressources;</li> <li>• Plan stratégique propre au SIM réalisé.</li> </ul>
● <b>Relève</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer la relève au sein de l'organisation;</li> <li>• Contribuer à un environnement d'affaires favorable au transfert et à la relève.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter le nombre de jeunes au sein des syndicats régionaux;</li> <li>• Augmenter l'attractivité des PGQ auprès des jeunes/nouveaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Âge moyen des participants aux événements et activités;</li> <li>• Jeunes ambassadeurs par syndicat;</li> <li>• Activités adaptées organisées.</li> </ul>
		Encourager la planification à long terme du processus de relève et l'inclusion plus systématique du volet humain.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concept de région structurée de manière multidisciplinaire élaboré;</li> <li>• Rencontres de sensibilisation avec le CRHA;</li> <li>• Activités de sensibilisation sur l'inclusion des aspects humains;</li> <li>• Parutions d'études de cas dans le magazine Les grains du Québec et sur les réseaux sociaux des PGQ;</li> <li>• Conférences présentées aux assemblées annuelles.</li> </ul>



	Orientations	Objectifs	Indicateurs
● <b>Relève (suite)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la relève au sein de l'organisation;</li> <li>Contribuer à un environnement d'affaires favorable au transfert et à la relève.</li> </ul>	Augmenter l'exposition de la relève et des cédants à de nouvelles formes de financement et de propriété.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Capsules informatives diffusées;</li> <li>Modèle type d'entente et de bail réalisés;</li> <li>Exemples de parcours produits et diffusés;</li> <li>Communications aux répondants des fonds/ fiducies.</li> </ul>
		Valoriser le secteur de production auprès de la relève familiale et non apparentée.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Débouchés à valeur ajoutée et cultures émergentes abordés dans l'infolettre;</li> <li>Article dans la revue qui porte sur la relève en diversification.</li> </ul>
		Appuyer les parcours entrepreneuriaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mentions du parcours entrepreneurial dans les contenus développés sur les cas de relève;</li> <li>Groupe/page existante sur les réseaux sociaux;</li> <li>Formation organisée sur le leadership/développement de réseau;</li> <li>Rencontres organisées avec les institutions financières.</li> </ul>
● <b>Mise à niveau numérique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Se doter d'un écosystème numérique qui répond aux besoins actuels et futurs de l'organisation.</li> </ul>	Optimiser les infrastructures technologiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan des étapes à accomplir;</li> <li>Nouveau site Internet en vigueur;</li> <li>Réussite des tests de cybersécurité.</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Maximiser l'utilisation des canaux de communication;</li> <li>Bonifier l'expérience membre.</li> </ul>	Taux de satisfaction envers les communications et les outils numériques.
● <b>Perrenité de l'organisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la pérennité de l'organisation en termes de ressources humaines et financières.</li> </ul>	Assurer une capacité financière en adéquation avec les objectifs et la vision de l'organisation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintien de la réserve financière;</li> <li>Taux de satisfaction envers l'atteinte des objectifs et de la vision.</li> </ul>
		Favoriser l'attraction et la rétention des employés clés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de rétention;</li> <li>Taux de mobilisation.</li> </ul>



## Communications et vie syndicale



**Olivier Laniel**  
Chef d'équipe, communications  
et vie syndicale



**France-Lynn Lejeune**  
Agente aux communications,  
réseaux sociaux



**Karine Bergevin**  
Agente aux  
communications

### Membres du comité communications, formation et vie syndicale :

Président : M. Alain Gervais / M. Pierre Murray / M. Guy Sabourin / M. Ghislain Bélanger / M. Benjamin Boivin / M. Luc Mayer / M. Jocelyn Prud'homme

### Membres du comité relève : (ce comité a été relancé au début de 2024)

Président : M. Christian Overbeek / M. Benjamin Boivin / M. Hubert Soucy / M. Olivier Lanoie / M. Cédric Lemieux / M. Thomas Leblanc

Les communications et la vie syndicale constituent un des piliers du plan d'action des Producteurs de grains du Québec (PGQ). En 2023, les PGQ ont non seulement multiplié les interventions auprès des gouvernements, mais aussi auprès des médias et du grand public pour défendre les intérêts de leurs membres tout en cherchant sans cesse à valoriser la profession. Au niveau de la vie syndicale, les activités de réseautage et d'appui aux régions se sont poursuivies, comme en témoignent la Journée provinciale des syndicats affiliés, les rencontres d'information régionales et les assemblées générales, mais aussi les nombreux efforts investis dans une communication efficace des informations les plus pertinentes pour les productrices et les producteurs de grains du Québec.

## Relations publiques

Encore en 2023, les PGQ ont choisi de collaborer avec la firme québécoise de relations publiques L'Orange bleue pour soutenir leurs efforts de communication auprès des médias et des divers paliers de gouvernement. La firme se veut aussi un allié majeur dans la veille médiatique entourant les dossiers prioritaires et d'intérêt pour les PGQ. En 2023, la collaboration des PGQ avec L'Orange bleue s'est traduite par :

- 20 diffusions de communiqués + 8 reprises;
- 4 diffusions de lettres ouvertes;
- 11 rencontres avec des titulaires de charges publiques;
- 26 séries de correspondances envoyées à des titulaires de charges publiques.

## Collaboration avec La Terre de chez nous

Les PGQ ont poursuivi tout au long de l'année 2023 leur collaboration efficace avec La Terre de chez nous, assurant leur présence dans différentes revues et rubriques destinées aux producteurs. C'est ainsi que les PGQ ont été présents dans :

- Les six éditions du cahier Grains;
- Le guide Réseau des grandes cultures du Québec (RGCQ);
- Onze rubriques Revue des marchés de La Terre de chez nous;
- Trois rubriques Opinion du président de La Terre de chez nous;
- Plus de 50 articles parus dans Quebec Farmer's Advocate (QFA).

## Campagne de promotion de la profession

Les PGQ ont relancé à la fin avril 2023 leur vaste campagne annuelle de promotion de la profession. Avec l'évocateur slogan « On sème au Québec », celle-ci a fait la lumière sur les bonnes pratiques développées et implantées par les producteurs et productrices de grains pour protéger les ressources naturelles et produire des aliments sains et sans risques pour l'environnement et la santé.

Dès le départ, la campagne a connu un grand succès sur les médias sociaux (Instagram, Facebook, YouTube). Elle s'est poursuivie à l'automne 2023 avec de nouvelles capsules vidéos, mettant cette fois en vedette une femme productrice de grains. En octobre et en novembre, la campagne a continué avec deux apparitions sur les ondes de TVA dans le cadre de la populaire émission « Salut Bonjour » et ces segments télévisuels ont été relayés sur la plateforme numérique de l'émission. Ont aussi été développés : une publicité commerciale diffusée sur les ondes de TVA, des bandeaux sur les chaînes spécialisées comme Zeste et CASA, une page de contenu promotionnel dans le Journal de Montréal et le Journal de Québec ainsi que sur leur pendant numérique, et enfin, une entrevue avec le magazine La Semaine.

## Des chiffres qui parlent :

- **Plus de 10 millions d'impressions numériques totales** ont été générées par notre engagement sur les médias sociaux (Facebook, Instagram et YouTube) d'avril à décembre 2023;
- **Plus de 10 000 abonnés** consultent la page Facebook On sème au Québec, et la page Grains du Québec a dépassé les 7 650 abonnés;
- **1 266 980 visionnements** de nos vidéos ont été engendrés en octobre seulement;
- **32 428 visionnements en intégralité** de nos vidéos ont été enregistrés en décembre seulement;
- **2 présences télévisuelles** à la populaire émission « Salut Bonjour » aux heures de grande écoute;
- **40 occasions de diffusion** de notre publicité sur les ondes de TVA;
- **Plus de 300 occasions de diffusion** de notre publicité sur les canaux spécialisés tels que CASA, LCN, MOI ET CIE ou ZESTE;
- **Plus de 8 000 personnes** ont consulté la page de contenu diffusée par le Journal de Montréal et le Journal de Québec sur leur plateforme numérique;
- **Plus de 400 000 lecteurs multiplateformes** consultent le magazine La Semaine, dans lequel est parue une entrevue avec le directeur général des PGQ;
- **Près de 1,8 million de Québécois** ont été touchés par notre campagne de promotion !

Sachant que les PGQ s'étaient fixé comme objectif d'atteindre jusqu'à 20 % des Québécois francophones, on peut dire avec fierté : mission accomplie !

## Nos outils de communication

### • Infolettre : l'incontournable du lundi !

Comme chaque année, tous les lundis, les PGQ ont procédé à l'envoi d'une infolettre regroupant les actualités du secteur à plus de 4 000 abonnés. Un module d'abonnement à l'infolettre est disponible en tout temps sur le site web de l'organisation afin de permettre aux personnes intéressées de la recevoir.

### • Site web : faire peau neuve en 2024

Le site internet des PGQ demeure la source d'informations de prédilection des productrices et producteurs de grains. On y retrouve les nouvelles-clés entourant les marchés et des analyses recherchées, de l'information précise sur les grains, les communiqués de dernière heure, les différentes formations offertes, les événements importants auxquels assister et bien plus encore !

En 2023, on a comptabilisé 816 777 pages visitées sur le site [pgq.ca](http://pgq.ca). Pour rester à l'affût des plus importantes nouvelles sur le secteur des grains, une visite sur le site [pgq.ca](http://pgq.ca) s'impose.

Par ailleurs, les PGQ ont débuté, l'an dernier, la refonte de leur site web. Plusieurs heures de travail ont été investies dans le développement et le raffinement de ce futur site web, avec l'objectif de toujours mieux servir les intérêts des producteurs de grains et d'améliorer les communications. Nous avons bien hâte de vous présenter l'aboutissement de ce projet d'envergure cette année.

### • Les réseaux sociaux et autres : tous connectés

En 2023, les PGQ ont continué d'être bien actifs sur les réseaux sociaux, ce qui leur permet de renforcer leur présence en ligne, de générer du trafic vers le site [pgq.ca](http://pgq.ca) et d'avoir un impact positif et toujours grandissant sur l'image des producteurs de grains dans l'opinion publique.

## Pour les producteurs et productrices de grains

### • LinkedIn

Les PGQ sont présents sur le réseau social professionnel LinkedIn depuis 2020. Comptant 424 abonnés en début d'année, avec 179 nouveaux abonnés pour 2023, la page des PGQ permet de communiquer des nouvelles de l'industrie, des statistiques ou encore des initiatives à souligner. L'activité des PGQ sur ce réseau vise à cibler les joueurs majeurs de l'industrie des grains, les institutions gouvernementales et certains médias.

### • X

Le compte X (anciennement Twitter) des PGQ a été pris en charge par l'équipe des communications en 2022. Cette plateforme est utilisée pour partager des nouvelles et les innovations de l'industrie, des communiqués de presse ainsi que l'actualité sur les marchés dans le secteur des grains. Nous avons terminé l'année 2023 avec 335 abonnés.

### • YouTube

La chaîne YouTube des PGQ compte aujourd'hui près de 185 abonnés et plus de 265 vidéos disponibles, avec près de 905 500 visionnements totaux. Cette chaîne permet notamment le partage d'analyses du marché élaborées par l'équipe du Service d'information sur les marchés (SIM) des PGQ : Écho-Marché, faits saillants du rapport USDA, les tendances des prix du marché, etc. On y retrouve aussi toutes les vidéos développées dans le cadre des campagnes de promotion.

## Pour le grand public

### • Facebook On sème au Québec

La page Facebook On sème au Québec a dépassé en 2023 les 10 000 abonnés. Comme l'indique son nom, cette page sert depuis maintenant deux ans de soutien à la campagne de promotion de la profession. Elle présente des chiffres et des données intéressantes concernant la production de grains au Québec, explique de manière imagée et décomplexée certaines bonnes pratiques mises en œuvre sur les fermes québécoises, met en avant certains producteurs de grains grâce aux extraits vidéos issus de la campagne de promotion, etc. Certaines publications-clés de cette page bénéficient aussi de sponsorisations, permettant ainsi d'atteindre un public de plus en plus large.

### • Facebook Grains du Québec

La page Facebook Grains du Québec compte actuellement plus de 7 650 abonnés. Cette page fait la promotion de la production et de la consommation de grains du Québec auprès du grand public. On y retrouve des suggestions de recettes, des vidéos, des nouvelles en lien avec l'industrie, des conseils alimentaires ou encore des faits intéressants sur une multitude d'aspects de la production et de la consommation de grains.

### • Instagram

Instagram a fait son entrée chez les PGQ en mai 2022 pour se rapprocher du grand public. Fin 2023, 670 abonnés suivaient les PGQ via cette plateforme. Ici, les PGQ souhaitent rejoindre des consommateurs plus jeunes et leur faire découvrir les différents grains du Québec au moyen de publications et de « stories » d'intérêt.

## Journée Portes ouvertes

Le 10 septembre 2023, les PGQ ont participé à l'activité Portes ouvertes organisée par l'UPA. L'équipe des PGQ a tenu un kiosque au Domaine Berthiaume, à Saint-Jean-sur-Richelieu à l'entrée du labyrinthe de maïs préparé spécialement pour l'occasion. Notons qu'en 2023, ce sont sept fermes productrices de grains qui ont ouvert leurs portes aux visiteurs, dans cinq régions à travers la province : Centre-du-Québec, Lanaudière, Montérégie, Outaouais-Laurentides et Saguenay-Lac-St-Jean. ●

## Agronomie, recherche et développement



**Salah Zoghلامي**  
M.Sc., agr., Directeur  
des affaires agronomiques



**Melissa Quinche**  
PhD., M.Sc., agr., Agente  
de projets (départ en congé  
de maternité)



**Tabara Fall**  
M.Env., Agente de projets  
(durant le congé de maternité)



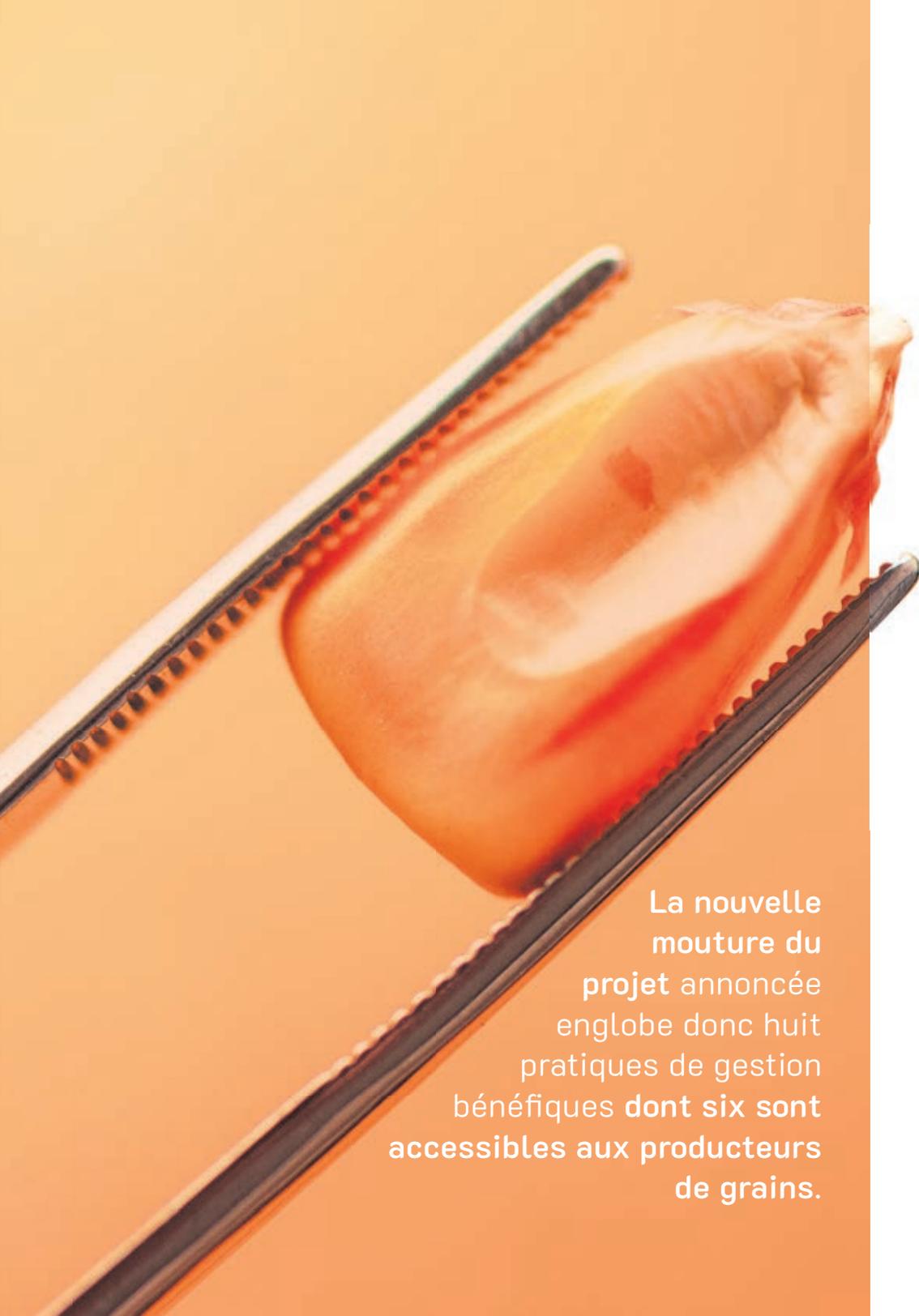
**Tarek Cherni**  
M.Sc., éco-conseil,  
Agent de projets



**Nathalie Toupin**  
Commis à l'administration

### Membres du comité recherche, développement et agronomie :

Président : M. Sylvain Pion /  
M. Alain Gervais / M. Guy Sabourin /  
M. Ghislain Bélanger /  
M. Réjean Laquerre /  
Mme Johanne Pagé /  
M. André Roussel



La nouvelle mouture du projet annoncée englobe donc huit pratiques de gestion bénéfiques dont six sont accessibles aux producteurs de grains.

## Production durable : les efforts continuent, l'adhésion est au rendez-vous

### Agrisolutions climat : augmentation de l'adoption des pratiques de gestion bénéfiques

Parmi les trois volets du projet Agrisolutions climat, deux sont gérés par les Producteurs de grains du Québec (PGQ) en partenariat avec l'Union des producteurs agricoles (UPA). Ces derniers portent respectivement sur la gestion de l'azote (Réseau sentinelle azote dans le maïs-grain) et sur l'implantation de cultures de couverture. Pour sa deuxième année de mise en œuvre, le projet a mobilisé davantage de producteurs de grains. En effet, la saison 2023 a connu une augmentation du nombre de participants au Réseau sentinelle azote, qui est passé de 94 fermes en 2022 à 208 fermes en 2023. Ce même engouement a été constaté pour les demandes d'implantation des cultures de couverture. Pour ce volet, le nombre d'inscriptions est passé de 799 en 2022 à 1202 en 2023. Le nombre de conseillers en agroenvironnement impliqués dans les suivis de l'implantation de ces pratiques est passé quant à lui de 117 à 170 conseillers. Pour le volet Cultures de couverture, les superficies visées lors de l'inscription étaient d'environ 80 000 ha. Il est toutefois à souligner que le nombre d'inscriptions et la superficie totale sont sujets à changer d'ici la fin de l'évaluation des dossiers. On remarque néanmoins une augmentation de 212 % pour les sites d'essais de sentinelle azote et une augmentation de 50 % de l'intention d'inscription pour le volet Cultures de couverture.

Les revendications pour alléger l'augmentation des prix des intrants ont permis d'avoir un financement assurant la prolongation du projet. La nouvelle mouture du projet annoncée englobe donc huit pratiques de gestion bénéfiques dont six sont accessibles aux producteurs de grains. La différence entre la mouture précédente et celle qui débute en 2024 concerne principalement le Réseau sentinelle azote dans le maïs-grain.

### Les engagements dans le Plan d'agriculture durable (PAD)

Deux nouveaux projets se sont ajoutés à ceux déjà entamés en 2023, renforçant ainsi les engagements des Producteurs de grains du Québec (PGQ) dans la mise en œuvre du Plan d'agriculture durable (PAD). L'un de ces projets porte sur la réduction de l'utilisation des herbicides par la promotion de différentes techniques de sarclage mécanique. Le deuxième projet porte sur le développement de formations sur les techniques d'implantation des cultures de couverture. Ainsi, les PGQ et leurs partenaires réalisent présentement cinq projets dans le cadre de ces engagements. Les objectifs de ces projets concernent la gestion de l'azote dans le blé, la diminution du risque des pesticides pour la santé, la réduction de l'utilisation des herbicides, le transfert de connaissances sur les cultures de couverture et le développement et l'implantation des principes de la gestion 4B.

### La recherche : une grande déception, mais quelques projets se poursuivent

Les Producteurs de grains du Québec (PGQ) ont réussi, avec leurs partenaires, à cofinancer des projets de recherche à travers le programme Agri-science, pour la période du Partenariat canadien pour une agriculture durable (PCA durable) 2023-2028. Malgré le changement des critères de priorisation qui exigent l'intégration d'activités portant sur la réduction des GES, des projets québécois ont réussi à accéder à du financement dans le cadre du volet « grappes ». Le financement ainsi obtenu est pour un projet portant sur le soya hâtif, un projet visant l'exploration du sclérotinia, un projet d'amélioration génétique de l'orge et un dernier projet sur l'avoine. Deux projets sur le blé de printemps et un sur l'amélioration du blé d'hiver sont encore à l'étude pour le volet « projets » du programme Agri-science. Les PGQ se sont aussi engagés au cofinancement de deux projets de recherche : l'un porte sur l'amélioration génétique des légumineuses (une nouvelle culture qui ne faisait pas partie des grappes précédentes) et un autre dans le cadre de la grappe biologique.

Les PGQ ont approuvé le cofinancement de cinq demandes de financement de projets que le Centre de recherche sur les grains (CÉROM) a déposé au Programme d'innovation bioalimentaire (PIB). Un financement a été accordé à un projet de régie biologique.

Dans le cadre des efforts de réduction des GES, les PGQ cofinancent un projet sur l'exploration des meilleures technologies utilisées dans le séchage des grains. Le projet consiste à effectuer une étude comparative de quelques technologies afin de promouvoir celles qui sont les plus efficaces.

### Règlements : nouvelles exigences et consultations

L'un des faits marquants de 2023 au niveau réglementaire est l'adoption du projet d'omnibus réglementaire qui touche plusieurs lois. Les Producteurs de grains du Québec (PGQ) ont participé à la consultation relative à ce projet de loi et ont dénoncé plusieurs des changements réglementaires apportés. Ces changements se traduisent par des resserrements réglementaires additionnels, notamment la nécessité de détenir un certificat pour les semis ou l'entreposage des semences traitées avec des fongicides à la suite de la création de la classe de pesticides 3B et l'extension de la classe 3A à tout insecticide utilisé dans l'enrobage des semences. D'ailleurs, ces changements ont aussi été contestés par d'autres groupes de producteurs agricoles qui ont entrepris des représentations similaires auprès des instances gouvernementales.

Dans le même contexte, le gouvernement a décidé de moderniser le Règlement sur les exploitations agricoles (REA). Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a procédé à un exercice de cocréation cherchant à collecter les idées de représentants de la filière pouvant servir à moderniser le REA. Ainsi, quatre ateliers thématiques ont été organisés et des représentants des PGQ ont participé à ceux qui touchent la production de grains. Le MELCCFP a indiqué que les résultats de cet exercice seront publiés au cours de l'année 2024. ●



## Économie



**Marie-Hélène Parent**  
Agroéconomiste

### Convention de production et de mise en marché des semences

Comme à l'accoutumée, les Producteurs de grains du Québec (PGQ) ont négocié avec les associations accréditées, signataires de la Convention de production et de mise en marché des semences (Convention), les prix annuels minimums qui doivent être payés aux producteurs de semences. Les négociations se sont déroulées rondement et l'entente s'applique à la récolte 2023 des céréales de printemps et à la récolte 2024 des céréales d'automne (céréales semées à l'automne 2023).

C'est à la toute fin de 2023 que nous avons pu mettre un terme à une ronde de négociations qui durait depuis un bon moment déjà. Les PGQ et les associations accréditées ont convenu de quelques modifications à la Convention :

- Hausse de la prime : la prime passe à 70 \$/t au lieu de 55 \$/t;
- Introduction d'un plafonnement : il n'y aura plus d'obligation d'achat ni de vente pour les tonnes produites au-delà du plafond de 4,5 t/ha;
- Devancement de la période de référence des prix : la négociation des prix se tiendra plus tôt dans l'année, en novembre et non plus en janvier. La période de référence portera donc sur les mois d'août, de septembre et d'octobre. Un ajustement sera apporté pour tenter de refléter la tendance des marchés après les récoltes.

Tout un chacun souhaite voir appliquer ces modifications dès les prochains semis, donc pour la récolte 2024 des céréales de printemps et la récolte 2025 des céréales d'automne. Le travail de rédaction, d'approbation et de signature des textes bat son plein.

### Assurance récolte (ASREC)

La saison 2023 a posé de nombreux défis pour la production de grains, avec des conditions variables selon les régions et les cultures. Des semis ont été retardés, que le beau temps a fini par rattraper, mais des gels tardifs se sont pointés et on ne s'en rappelle peut-être pas, mais il manquait d'eau en début de saison de sorte que la levée a été inégale. Et après, ce fût un été de pluie, de beaucoup de pluie, avec des coups d'eau, des champs versés, de la grêle, des mauvaises herbes, des maladies... D'aucuns se souviendront de 2023 comme de l'année du déclassement des céréales : de l'avoine trop légère, du blé d'alimentation humaine qui ne répond pas aux critères de ce marché, du blé et de l'orge avec des toxines, le tout assorti de forts escomptes de prix. On nous a posé bon nombre de questions au sujet des indemnités pour la baisse de qualité du programme d'assurance récolte (ASREC). Or, leurs paramètres s'appuient sur une année normale. Des analyses supplémentaires sont en cours de réalisation par la Financière agricole du Québec (FADQ) dans le but d'évaluer les impacts de la situation particulière de 2023. Il se pourrait que les compensations soient revues à la hausse. C'est d'ailleurs pour cette raison que le versement des compensations du volet collectif a été reporté. Les PGQ continuent de suivre le dossier.

Les PGQ demandaient depuis quelques années que les prix unitaires s'ajustent davantage aux prix de marché. La FADQ offre maintenant, au départ par un projet pilote, une option Prix de marché qui s'est avérée populaire depuis sa mise en place. La FADQ compte donc l'élargir encore à d'autres grains en 2024 : les grains de semences, le soya IP, l'orge brassicole, le blé de consommation humaine en agriculture raisonnée et l'ajout du maïs-grain au projet pilote dans le secteur des grains biologiques. Par contre, il y a fort à parier que l'option Prix de marché ne devienne moins intéressante pour certains grains suite à la baisse des prix de marché. Les producteurs devront bien prendre connaissance des prix unitaires qui leur seront offerts et faire attention au renouvellement automatique de leur contrat d'assurance.

À compter de 2023, il est maintenant possible pour les producteurs de grains biologiques d'utiliser leurs semences de ferme tout en adhérant au programme ASREC. Des conditions doivent toutefois être respectées, comme le criblage de ces semences et la réalisation d'un test de germination satisfaisant. Pour la première année de ce projet pilote de 3 ans, 12 producteurs s'en sont prévalu pour assurer 600 ha. Le soya sera ajouté à compter de 2024, ce qui pourrait intéresser davantage de producteurs. Ce n'est qu'à la fin du projet pilote qu'une analyse sera réalisée pour déterminer si l'utilisation de semences de ferme sera permise en ASREC et étendue aux grains conventionnels.

La FADQ profite de la refonte de son système informatique pour revoir le programme ASREC en profondeur. Les PGQ participent aux consultations et s'assurent de transmettre les doléances des producteurs.



À compter de 2023,  
il est maintenant possible  
pour les producteurs  
de grains biologiques  
d'utiliser leurs semences  
de ferme tout en adhérant  
au programme ASREC.



### **Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA)**

Après quelques années sans compensation, c'est le retour du balancier pour certaines cultures. Pour être plus représentatifs, les coûts de production sont indexés annuellement et les Producteurs de grains du Québec (PGQ) suivent de près les travaux de la Financière agricole du Québec (FADQ). Par contre, les quantités des intrants, observées lors de l'enquête de coût de production, ne sont pas ajustées. Il en est de même des revenus de sous-produits, comme c'est le cas pour la paille alors que les quantités de paille vendues peuvent varier grandement selon l'état des récoltes et du marché. Les PGQ demandent que des ajustements soient possibles lors d'années exceptionnelles. Finalement, les prix de marché demeurent quand même à des niveaux avoisinant les revenus stabilisés, de sorte que la marge de manœuvre est assez limitée au moment de faire des avances de paiement. Les risques d'un trop versé sont grands et la FADQ veut les éviter autant que faire se peut.

### **Initiative ministérielle « Productivité végétale »**

Mesure soutenant la Politique bioalimentaire 2018-2025, elle vise à améliorer la productivité en versant une aide financière pour l'achat d'équipements agricoles qui permettent de diminuer le nombre d'heures de travail. Pour la période 2020-2023, en date du 31 mars 2023, 750 entreprises spécialisées en production de grains avaient reçu un peu plus de 19 M\$. Une nouvelle cohorte a été annoncée le 20 novembre 2023 pour laquelle l'enveloppe budgétaire a été épuisée et conséquemment, l'initiative est fermée depuis le 19 décembre 2023. Les Producteurs de grains du Québec (PGQ) poursuivent leurs démarches pour que le gouvernement continue de soutenir les investissements dans le secteur.

### **Initiative ministérielle de rétribution des pratiques agroenvironnementales**

Principale mesure du Plan d'agriculture durable (PAD), c'est un incitatif financier pour encourager l'adoption de pratiques agroenvironnementales comme la diversification des cultures, l'implantation de cultures de couverture, la réduction de l'usage des pesticides, l'aménagement de bandes riveraines ou d'îlots boisés. Elle est dotée d'un budget total de 85 M\$ et l'aide financière varie selon les pratiques, les cultures et la région de l'entreprise. Il est aussi possible d'obtenir une compensation pour suivre des formations. Deux cohortes ont été annoncées et suivent leur cours. Une 3<sup>e</sup> est en préparation. Les Producteurs de grains du Québec (PGQ) participent aux consultations et veillent à transmettre les demandes et commentaires des producteurs.

### **Régions dites prioritaires**

Depuis plusieurs années, et ce fût encore le cas en 2023, les Producteurs de grains du Québec (PGQ) ont fait des représentations auprès des instances gouvernementales et posé des actions médiatiques pour mettre au jour les besoins et réalités que vivent les producteurs de grains des régions périphériques. Malheureusement, toutes nos demandes sont restées lettres mortes et il est clair qu'actuellement, il n'y a aucune orientation gouvernementale pour bonifier les programmes. ●



## Administration et finances



**Marc Labelle**  
Directeur administratif



**Mireille Blais**  
Assistante-comptable



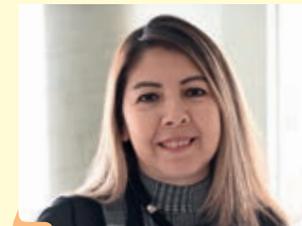
**Natalie Gendron**  
Assistante-comptable



**Marc-André Lavoie**  
Assistant-comptable



**Nathalie Hérad**  
Technicienne comptable



**Kathy Candia**  
Technicienne comptable



**Julie Gagnon**  
Technicienne comptable



**Julie Asselin**  
Agente aux opérations



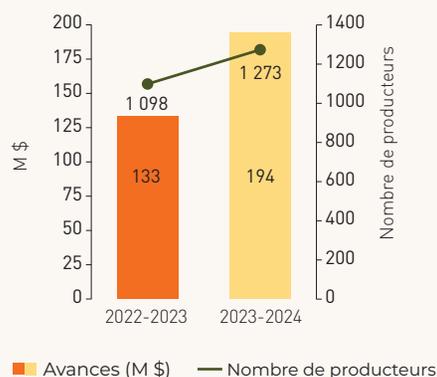
**Sylvie Perreault**  
Commis à l'administration

### Membres du comité des paiements anticipés :

Président : M. Alain Gervais / M. Claude Chartier / M. Réjean Laquerre /  
Mme Johanne Pagé / M. Jocelyn Prud'homme / M. Hubert Soucy

Au cours de l'année 2023, plusieurs procédures administratives ont été requises pour bien gérer et constater les nombreuses opérations comptables et financières de l'ensemble de l'organisation. Cet aspect plutôt large implique un suivi administratif continu et une planification rigoureuse des diverses activités, notamment en ce qui a trait aux dimensions réglementaires, légales, bancaires et communicationnelles avec de nombreux intervenants externes.

### Avances de paiements anticipés



### Programme de paiements anticipés

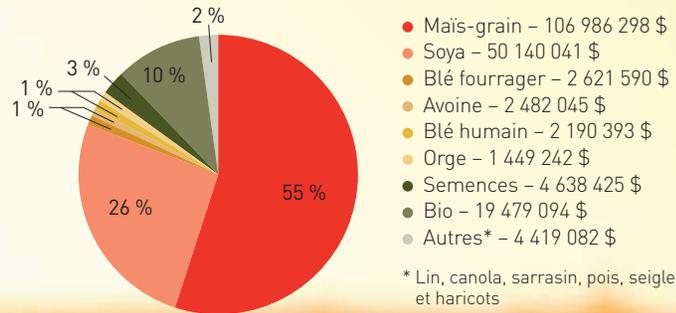
Selon la procédure réglementaire annuelle demandée, l'organisation a accompli auprès d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) les démarches requises dans la gestion du Programme de paiements anticipés (PPA) pour les producteurs de grains du Québec.

Afin d'administrer ce programme fédéral offert depuis 1978, les Producteurs de grains du Québec (PGQ) doivent souscrire une marge de crédit de 100 millions de dollars auprès d'une institution financière (ajustée à 200 millions en 2023 en vertu des modifications majeures temporaires annoncées durant la campagne agricole). Celle-ci est obtenue grâce à la garantie de prêt du gouvernement fédéral. Cette procédure annuelle est une entente tripartite légale énumérant les exigences à respecter pour chaque intervenant dans ce processus.

Le Programme de paiements anticipés propre au secteur des grains implique de nombreuses opérations. Plus précisément, ce dernier prévoit le versement d'avances au volet ensemencement (printemps-été) ainsi qu'au volet après-récolte (automne). Ce processus comprend de multiples étapes et requiert des échanges constants avec la Financière agricole du Québec (FADQ) et Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC).

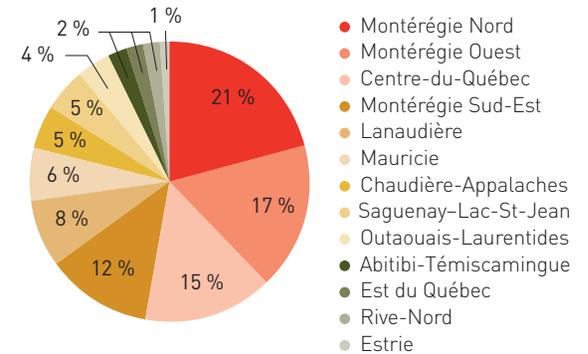
Le gouvernement fédéral ayant graduellement modifié certains éléments du projet de loi adopté à la Chambre des communes en 2016, plusieurs modifications administratives obligatoires ont été implantées dans la gestion du PPA durant les années de commercialisation 2017-2018 à 2023-2024. Par conséquent, de nombreux suivis auprès des divers intervenants ont été exigés tout au long de l'année 2023 et se poursuivront encore en 2024, d'autant plus que des modifications majeures temporaires sont en vigueur.

## Répartition des avances par culture



Le Programme de paiements anticipés propre au secteur des grains implique de nombreuses opérations.

## Répartition des avances par région



Par ailleurs, l'équipe a également été responsable d'un ensemble d'opérations afin d'obtenir le remboursement des avances totales d'environ 135 millions de dollars, octroyées à près de 1 100 producteurs de grains pour la campagne agricole 2022-2023 se terminant le 30 septembre 2023. Cette démarche implique la comptabilisation de nombreuses transactions quotidiennes de remboursement en provenance des acheteurs de grains et des producteurs, le suivi des inventaires de grains chez les producteurs, ainsi que plusieurs autres opérations afin de respecter les exigences en évolution du gouvernement fédéral.

Parallèlement, dans le cadre de la campagne agricole 2023-2024 qui se terminera le 30 septembre 2024, les membres de l'équipe se sont consacrés à l'ouverture de dossiers visant à émettre des nouvelles avances totalisant un peu plus de 190 millions de dollars pour près de 1 300 producteurs en vertu de la bonification temporaire apportée au programme. ■



## Service d'information sur les marchés (SIM)



**Yves Clavel**  
Directeur général adjoint



**Ramzy Yelda**  
Analyste principal des marchés



**Étienne Lafrance**  
Agent d'information sur Les marchés



**Julie Campeau**  
Commis à l'information



**Roxanne Dale**  
Technicienne à l'information

**Anne-Marie Langlois**  
Technicienne aux opérations, Plan conjoint

### Membres du comité des marchés :

Président : M. Christian Overbeek /  
M. Benjamin Boivin / M. Francis Caouette /  
M. Claude Chartier / M. Jocelyn Prud'homme /  
M. André Roussel / M. Hubert Soucy



Le Plan conjoint des producteurs de grains du Québec vise fondamentalement à ce que les producteurs disposent d'une information neutre et de qualité sur les marchés, tant internationaux que locaux, afin de mieux soutenir leurs décisions de vente.

## Système de recueil et de diffusion de l'information (SRDI)

Le SRDI remplit en tout point le mandat de transmettre l'information sur les transactions réelles déclarées par les producteurs, de faire la compilation des données et de les publier sur le site web de l'organisation ([pgq.ca](http://pgq.ca)), au bénéfice des producteurs et nombreux intervenants externes (organismes, gouvernements, etc.).

Les producteurs qui participent à l'envoi des informations sur leurs ventes permettent ainsi la publication des prix du marché sur 822000 tonnes de grains représentant 17 % des livraisons totales, et de ce fait, procurent au marché local des grains toute la transparence qu'il mérite.

L'obtention de ces informations nécessite, bien entendu, la collaboration de tous les producteurs de grains, auprès desquels un suivi assidu est effectué par le personnel attitré au SRDI. En plus de s'occuper de la saisie des informations transmises, l'équipe leur apporte un soutien pour les aider à comprendre le bien-fondé du système, l'importance de fournir une information complète dans les délais requis et ce, afin de produire des diffusions de qualité. Elle informe aussi les producteurs sur la façon de mieux utiliser l'information disponible sur le site web des PGQ.

Au chapitre de la transmission des données de vente, l'utilisation de l'application «AppGrains» est de plus en plus répandue. Les producteurs apprécient la convivialité de la saisie de données effectuée en quelques clics permettant ensuite au personnel de traiter la déclaration de vente efficacement et rapidement.

Au-delà de l'outil, il est impératif de rappeler que le SRDI est la pierre angulaire du Service d'information sur les marchés (SIM) des PGQ, en particulier pour la diffusion du Quotidien et du rapport annuel de mise en marché. Son succès est donc au cœur des priorités et les efforts seront maintenus afin de faire rayonner l'ensemble de ses fonctionnalités.

Le SRDI est le seul et unique outil qui diffuse des prix (données provinciales et régionales) provenant de transactions réelles, aussi bien pour livraison immédiate que pour livraison future.



### Comment transmettre vos informations

- Courriel : [contrat@pgq.ca](mailto:contrat@pgq.ca)
- Téléphone : 450 679-0540, poste 8300
- Télécopieur : 1 855 245-1878
- Web : en utilisant AppGrains, l'application mobile incluant les déclarations de vente ([AppGrains.pgq.ca](http://AppGrains.pgq.ca))



Mois	Janvier 2024	Février 2024	Mars 2024	Avril 2024	Mai 2024	Juin 2024	Juillet 2024	Août 2024	Septembre 2024	Octobre (début) 2024	Novembre 2024	Décembre 2024	Janvier 2025	Février 2025
Quantité totale	38 475 t	38 821 t	38 231 t	4 832 t	4 895 t	7 609 t	3 830 t	3 914 t	1 322 t		5 332 t	417 t		
Blé	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 20-24	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 25-29	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 30-34	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 35-39	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 40-44	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 45-49	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 50-54	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 55-59	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 60-64	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 65-69	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 70-74	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 75-79	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 80-84	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 85-89	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 90-94	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 95-99	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 100-104	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 105-109	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 110-114	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 115-119	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 120-124	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 125-129	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 130-134	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 135-139	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 140-144	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 145-149	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 150-154	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 155-159	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 160-164	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 165-169	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 170-174	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 175-179	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 180-184	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 185-189	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 190-194	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 195-199	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 200-204	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 205-209	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 210-214	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 215-219	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 220-224	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 225-229	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 230-234	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 235-239	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 240-244	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 245-249	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 250-254	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 255-259	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 260-264	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 265-269	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 270-274	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 275-279	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 280-284	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 285-289	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 290-294	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 295-299	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 300-304	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 305-309	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 310-314	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 315-319	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 320-324	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 325-329	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 330-334	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 335-339	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 340-344	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 345-349	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 350-354	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 355-359	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 360-364	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 365-369	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 370-374	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 375-379	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	
Blé 380-384	+ 241 \$	+ 240 \$	+ 244 \$	+ 249 \$	+ 250 \$		+ 276 \$		+ 295 \$		+ 296 \$		+ 296 \$	

### Service d'information sur les marchés (SIM)

L'année 2023 a été difficile pour les producteurs de maïs en raison des difficultés dans le secteur porcin. Les producteurs ont subi une chute drastique de la base à un creux rarement observé à environ -0,80 \$ US/bu, permettant ainsi d'écouler une partie du surplus du maïs sur les marchés de l'exportation. Les prix des céréales ont chuté, car la récolte 2022 dans l'Ouest canadien a été bonne après une production catastrophique en 2021 causée par une grave sécheresse. D'ailleurs, les marchés boursiers ne sont plus inquiets quant à la production de blé russe ou ukrainien, car les exportations continuent de s'écouler sur les marchés internationaux, peu importe qu'il y ait un accord sur les exportations de grains par la mer Noire ou non.

Seul le soya s'est maintenu à un prix relativement élevé, mais les productions brésiliennes records année après année exercent une pression à la baisse sur les contrats à terme. Par ailleurs, la dévaluation de notre devise par rapport à l'an passé a permis de ralentir la diminution du prix des grains.

### Des efforts qui paient au quotidien

Chaque jour, le SIM décortique les contrats à terme des grains et rédige un rapport afin d'informer les producteurs sur les raisons de la fluctuation de leurs prix. Ce compte-rendu comprend également les valeurs des prix locaux grâce aux informations transmises par les producteurs au Système de recueil et de diffusion de l'information (SRDI). Les professionnels du SIM épluchent une multitude de rapports des agences gouvernementales, comme le département de l'Agriculture des États-Unis et Statistique Canada, ainsi que de grandes firmes privées reconnues. Par ailleurs, l'équipe du SIM scrute la moindre nouvelle portant sur les marchés de niche et les nouvelles tendances.

Le SIM emploie plusieurs moyens de communication pour diffuser l'information comme les réseaux sociaux, les courriels, le site web, les vidéos, les conférences et les webinaires, et il écrit des articles dans le cahier Grains et des chroniques dans La Terre de chez nous. Grâce à cette information de qualité, les producteurs sont à même de prendre une décision éclairée sur leur commercialisation afin de tirer profit de chacune de leurs ventes.

Les professionnels du SIM défendent les intérêts des producteurs en participant à divers comités comme ceux de Concertation Grains Québec sur les protéines végétales, les grains d'alimentation humaine et l'offre et la demande des grains, ainsi que ceux de l'Association pour le commerce biologique du Canada, de Pulse Canada, de la Table de développement des marchés de proximité de l'Union des producteurs agricoles, de la Tournée des Grandes Cultures du Québec, de Soy Canada, de Cereals Canada, des Producteurs de grains du Canada, de la Commission canadienne des grains et finalement de la Filière microbrassicole.

## Récolte 2022-2023 vs Récolte 2023-2024

	Récolte 2022-2023		Récolte 2023-2024	
	Rendement	Production	Rendement	Production
	t/ha	t	t/ha	t
<b>Maïs</b> 	9,9	3 560 877	9,3	3 343 080
<b>Soya</b> 	2,9	1 126 353	3,2	1 268 813
<b>Blé</b> 	3,9	347 135	2,8	255 112
<b>Avoine</b> 	2,7	210 280	2,4	132 967
<b>Orge</b> 	3,4	105 335	2,5	69 423
<b>Canola</b> 	2,3	38 674	2,3	29 498

Source : Statistique Canada

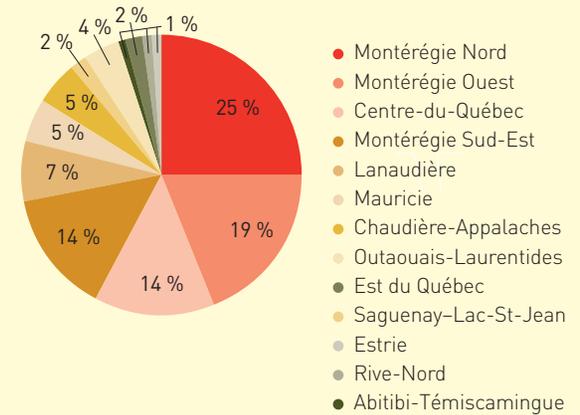
## Plan conjoint des producteurs de grains du Québec

L'ensemble des interventions du Plan conjoint (réglementaires, non réglementaires et administratives) est financé par la contribution des producteurs de grains, qui est effectuée par l'entremise d'un prélèvement par les acheteurs lors de toute transaction de grains. De ce fait, en 2023, les Producteurs de grains du Québec (PGQ) ont traité 104 479 transactions unitaires, à travers 2101 rapports provenant de 294 acheteurs, concernant 8845 producteurs.

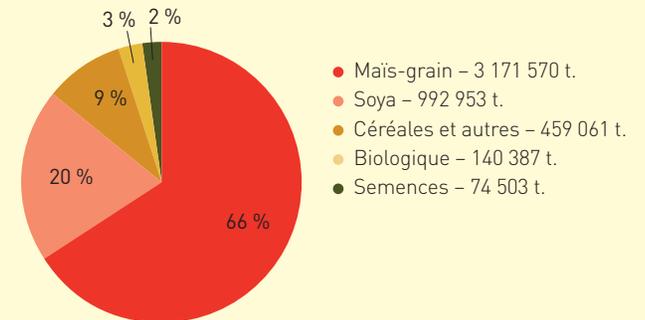
Un service structuré de gestion des contributions au Plan conjoint permet non seulement un suivi rigoureux et efficace des entrées de fonds, mais aussi une connaissance approfondie des paramètres entourant la livraison des grains. En effet, comme les acheteurs transmettent chaque mois les contributions perçues durant le mois précédent, un suivi mensuel de la livraison des stocks permet alors de mesurer et de publier régulièrement sur le site web des PGQ l'avancement de la livraison des grains par les producteurs. ●



Répartition des tonnes commercialisées par région (selon les données du plan conjoint)



Répartition des tonnes commercialisées par type de production (selon les données du plan conjoint)



# Rapport de mise en marché des grains 2022-2023

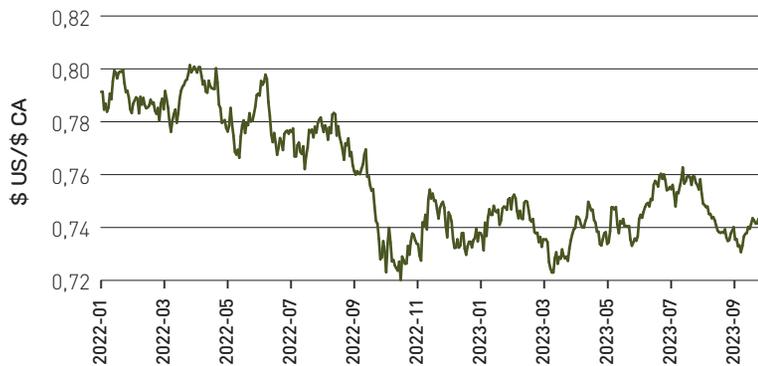


**Bref**

Les éléments marquants de la commercialisation ont été : la baisse drastique de la base du maïs au Québec qui a tiré à la baisse l'ensemble des prix des grains fourragers; le retour à la normale de la production canadienne en 2022 après la sécheresse de 2021, entraînant les prix des céréales et du canola à la baisse; et la forte dévaluation du dollar canadien passant d'environ 0,80 \$ US à 0,74 \$ US. L'année récolte 2022-2023 a été un rappel que les marchés haussiers ont tous une fin un jour ou l'autre et que le prix des grains peut diminuer même si le prix des intrants, lui, tarde à fléchir.

**Le huard : la menace d'une récession**

Les années 2022 et 2023 ont été marquées par la forte inflation, contraignant la Banque du Canada à redresser son taux directeur à 10 reprises, passant de 0,25 % à 5 %. Ces augmentations du taux directeur n'ont pas été accompagnées par une appréciation de la devise; bien au contraire, cette dernière a fléchi jusqu'à atteindre près de 0,72 \$ US, en raison d'un risque de récession au Canada. Par la suite, la devise canadienne s'est plutôt maintenue à près de 0,74 \$ US, étant donné les préoccupations persistantes quant à l'inflation. ●



Source : Banque du Canada

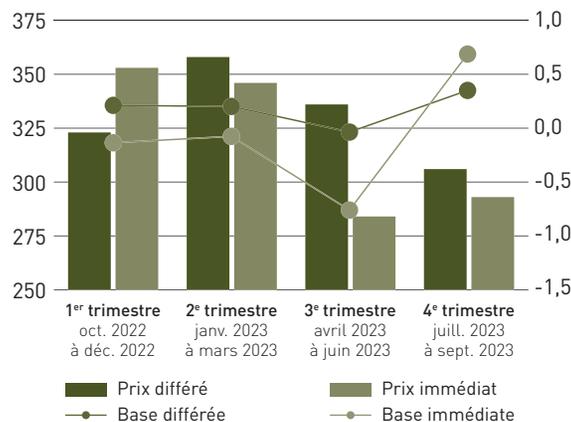




# Portrait du maïs Rétrospective

## Sous l'influence du secteur porcin

L'année récolte 2022-2023 a démontré l'importance de vendre à l'avance : trois trimestres sur quatre, le prix et la base différés ont été supérieurs et plus stables que le prix et la base immédiats. Cette année de commercialisation a été marquée par les difficultés du secteur porcin au Québec qui ont mené à d'importantes baisses du prix et de la base au troisième trimestre. D'ailleurs, la base immédiate a atteint un creux rarement observé en raison d'une offre excédentaire vis-à-vis de la demande, ce qui peut expliquer que les exportations aient été aussi élevées cette année. Les bases se sont redressées au quatrième trimestre, notamment la base immédiate, démontrant cette fois le manque de maïs sur le marché local. Les prix, quant à eux, sont demeurés nettement inférieurs à ceux des deux premiers trimestres. Par conséquent, l'entreposage du maïs n'a pas été payant cette année.



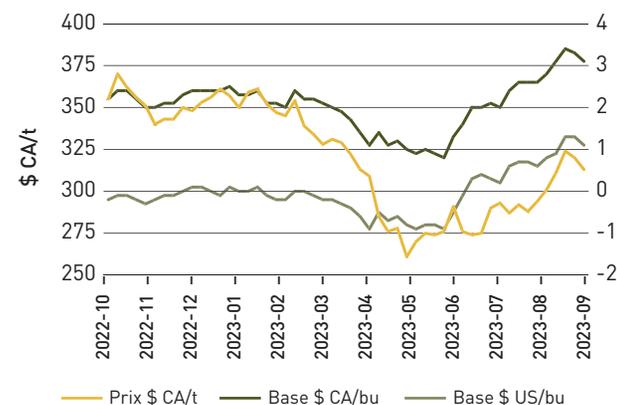
## Le Brésil détrône Les États-Unis

En juillet 2022, le contrat à terme a été sous la pression baissière de la récolte record au Brésil, du ralentissement de la demande chinoise dû à la politique « zéro COVID » ainsi que de l'accord conclu entre la Russie et l'Ukraine sur les exportations de grains par la mer Noire. Par la suite, la récolte décevante en 2022 aux États-Unis s'est confirmée, soutenant ainsi le contrat à terme. En 2023, le Brésil a obtenu une récolte record de maïs, lui permettant de devenir le principal exportateur mondial de maïs, détrônant ainsi nos voisins du sud. Ces derniers ont donc exporté moins de maïs que prévu et leurs stocks se sont accrus, affaiblissant ainsi les prix.

## D'un extrême à l'autre

La bonne récolte de maïs au Québec, grâce au bel automne et aux difficultés déjà ressenties dans le secteur porcin, ont influencé à la baisse la base du maïs. Or, en février 2023, Olymel a dévoilé une réduction de sa capacité d'abattage de 1,1 million de porcs, puis a procédé à la fermeture d'un abattoir majeur en avril. La base qui était auparavant stable à 0 \$ US/bu a alors chuté et a atteint un creux à -0,80 \$ US/bu, entraînant un mouvement de panique sur le marché. La Belle province avait même perdu son avantage concurrentiel par rapport à l'Ontario et aux États-Unis, alors qu'elle est plus près des marchés de l'exportation. Cette situation a ainsi révélé la vulnérabilité du secteur des grains québécois face à une diminution de la demande fourragère, le secteur de l'éthanol étant moins important que chez ses homologues. En août, le Québec a manqué de cochons, propulsant la base à la hausse jusqu'à atteindre 1,20 \$ US/bu en septembre. On est passé ainsi d'un extrême à l'autre !

Bases et prix du maïs pour livraison immédiate





# Portrait du soya

## Rétrospective

### L'entreposage a été payant

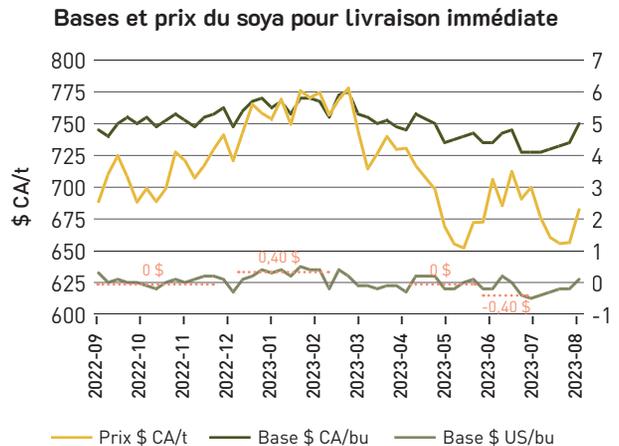
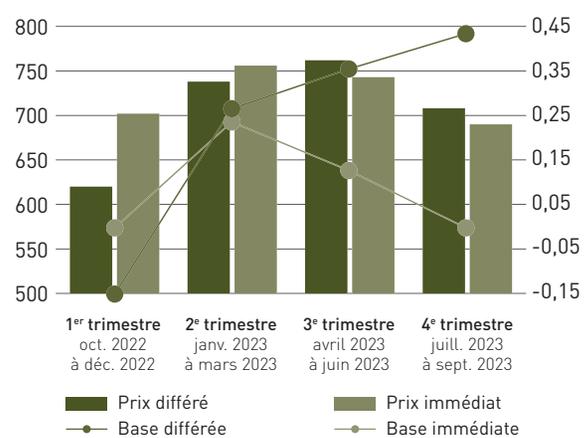
Le prix immédiat a été plus élevé que le prix différé lors du premier trimestre de livraison, principalement en raison de la forte dévaluation du dollar canadien alors que le contrat à terme était faible. Pendant les trois trimestres suivants, les prix immédiats et différés ont été assez similaires, n'ayant qu'un 20 \$/t de différence. La base différée a été plus faible que la base immédiate au premier trimestre, puis a été supérieure les trois trimestres suivants. Par conséquent, l'entreposage du soya et les ventes différées semblent avoir été payants.

### L'influence brésilienne

De juin à la fin octobre 2022, le prix du soya a chuté de 3,62 \$ US/bu, car les marchés anticipaient de très bons rendements aux États-Unis et les fonds d'investissement ont écoulé leur position du soya, influencés par le risque croissant d'une récession économique mondiale. En 2023, la récolte brésilienne s'est avérée être un record à 156 Mt, tandis qu'une sécheresse a dévasté la récolte argentine. Par la suite, l'USDA a fortement réduit les superficies ensemencées aux États-Unis, ce qui est venu momentanément soutenir le prix à la Bourse, mais la forte production brésilienne et la faible demande chinoise pour les grains américains, notamment pour la récolte 2023-2024, ont exercé une pression à la baisse sur les contrats à terme.

### Une demande persistante pour la fève québécoise

Du mois d'août à la fin des récoltes, la base s'est établie aux alentours de 0 \$ US/bu sous l'impact d'une bonne demande étant donné la mauvaise récolte au Brésil en 2022. De juillet jusqu'à la fin des récoltes, le prix du soya a été soutenu par la baisse du huard et l'augmentation de la base, d'où les prix à plus de 675 \$/t en fin de récolte, même si le contrat à terme a continué sa chute. Tout comme pour 2021-2022, les bases se sont appréciées après la récolte. De décembre 2022 à février 2023, la base s'est maintenue autour de 0,40 \$ US/bu, démontrant ainsi une bonne demande pour la fève québécoise. Le prix a alors atteint un sommet à environ 775 \$/t. Par la suite, la base a varié en dents de scie jusqu'en mai où elle a atteint 0 \$ US/bu, puis à -0,40 \$ US/bu jusqu'au début de la nouvelle récolte. Le prix s'est maintenu au-dessus des 650 \$/t. ●



# Portrait des céréales



## Avoine

### Prix de l'avoine : du simple au double

L'avoine n'a pas été payante à entreposer cette année, contrairement à la précédente où le prix avait doublé en l'espace de quelques mois. Les prix différés et immédiats au premier trimestre ont été plus élevés que ceux des trimestres suivants. De plus, les ventes à l'avance ont été une stratégie gagnante lors des deux premiers trimestres alors que les prix étaient encore soutenus par la récolte décevante dans l'Ouest canadien en 2021. Le prix différé a diminué pendant les deux derniers semestres, tandis que le prix immédiat est resté stable.



## Canola

### Une offre insuffisante

Pour la période de la récolte, la base s'est maintenue à son niveau habituel à près de -25 \$ CA/t et le prix s'est stabilisé à environ 800 \$/t. Ce niveau de prix explique pourquoi les producteurs ont semé autant de canola en 2022 : 16 600 hectares (ha), soit les deuxièmes superficies les plus élevées derrière 2008 à 19 500 ha et à égalité avec celles de 2011. Bien que la production de canola soit relativement faible au Québec par rapport aux autres cultures couvertes dans ce rapport, les ventes pour livraison immédiate ont été plus nombreuses que l'an passé, où elles étaient inexistantes après février 2022. La base s'est relativement maintenue au-dessus de -25 \$/t, se rapprochant à quelques reprises de 0 \$/t, ce qui démontre une bonne demande pour le canola québécois. Le prix a bien suivi le contrat à terme : une baisse de mai à juin, puis une remontée en juillet. ●



## Orge

### Prix soutenus par la hausse du prix des autres grains

Les superficies d'orge au Québec ont de nouveau chuté, de sorte qu'elles ont été les plus faibles depuis 1978 à 32 200 hectares. Les raisons en sont que les prix des autres grains comme le maïs, le soya, le blé et l'avoine ont été excellents comparativement à l'orge. De plus, le marché est très peu liquide : les ventes se réalisent généralement pendant la période de la récolte. Le prix a fluctué entre 295 et 315 \$/t pendant la récolte. Par la suite, le prix de l'orge a suivi la même tendance que les autres grains fourragers et il est redevenu comparable à celui de l'avoine, voire un peu plus élevé. Les stocks d'orge ont atteint un creux historique de 7 000 tonnes à la fin de l'année récolte 2022-2023 au Québec. La perte de popularité de l'orge fourragère semble se perpétuer de sorte qu'elle serait écartée des formules de rations pour le bétail.



## Blé

### Un écart de prix toujours intéressant

Les ventes de blé panifiable ont véritablement été conclues à partir du mois de juin 2022 et le prix est resté stable autour de 410 \$ CA/t. L'écart de prix entre le blé fourragère et le blé de consommation humaine est demeuré intéressant à 45 \$/t durant cette période. Par contre, en terme relatif, en calculant le ratio de cet écart de prix sur celui du blé d'alimentation, on constate que ce ratio est revenu à la moyenne des années récoltes de 2014-2015 à 2017-2018. Les prix des deux blés ont fléchi après la récolte, en raison de la bonne récolte 2022 dans l'Ouest canadien, de la baisse du prix du maïs au Québec et de l'offre satisfaisante à l'international. L'écart de prix entre les deux blés après la récolte s'est accentué de sorte qu'il s'est établi à environ 75 \$/t. Cela s'explique en grande partie par l'écart grandissant des contrats à terme de Chicago et de Minneapolis.



## Commercialisation des grains au Québec

	N <sup>bre</sup> de producteurs	Quantité (tonnes)	Pourcentage
Abitibi-Témiscamingue	176	49 966	1,0 %
Centre-du-Québec	1 225	690 243	14,3 %
Chaudière-Appalaches	1 167	237 914	4,9 %
Est du Québec	609	79 540	1,6 %
Estrie	342	67 224	1,4 %
Lanaudière	612	355 799	7,4 %
Mauricie	406	239 171	4,9 %
Montérégie Nord	1 392	1 204 247	24,9 %
Montérégie Ouest	1 018	926 415	19,1 %
Montérégie Sud-Est	931	682 670	14,1 %
Outaouais-Laurentides	384	165 585	3,4 %
Rive-Nord	230	57 118	1,2 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	353	82 580	1,7 %
Total général	8 845	4 838 473	-
Semences*	430	74 503	-

Selon les contributions perçues au plan conjoint sur l'année 2023  
 \* Données incluses dans la répartition régionale



MAISON DE L'UPA

555, boulevard Roland-Therrien, bureau 505, Longueuil (Québec) J4H 4G4  
450 679-0540, poste 8743 • [info@pgq.ca](mailto:info@pgq.ca) • [pgq.ca](http://pgq.ca)